

LIVRET D'ACCUEIL

Maison d'Accueil de Jour Petite Enfance



PÔLE PETITE ENFANCE



Résonance
leur avenir, notre futur

SOMMAIRE

- ◆ Extraits du projet associatif
- ◆ Présentation de l'Association RÉSONANCE
- ◆ Mot de bienvenue de la Directrice
- ◆ Présentation de l'établissement
- ◆ Accompagnement proposé
- ◆ Personne qualifiée
- ◆ Pour arriver jusqu'à nous

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF

Références éthiques pour l'Association Résonance.

L'Association Résonance se veut, par fidélité historique, être une Œuvre Protestante, affiliée à la Fédération de l'Entraide Protestante, rendant un service à la société, sans discrimination religieuse, ni confessionnelle.

C'est dans le respect de la laïcité que l'œuvre se veut être au service de notre société.

Sa spécificité religieuse n'a d'autre but que de se référer étymologiquement à ce mot qui signifie « religere » c'est-à-dire relier, faire lien afin d'accueillir chacun : les enfants, leurs parents, les résidents du centre maternel et le personnel, dans le respect de leur identité, sans discrimination et en prenant en compte toutes les dimensions de la personne.

Dans cette dynamique, il importe :

- ◆ D'accompagner les uns et les autres dans le respect de leur dignité et de leurs convictions.
- ◆ De cultiver dans les établissements un esprit d'équipe, permettant ainsi à tous les collaborateurs de se sentir responsables pour participer au même projet dans une estime réciproque.

Nous avons la conviction que chaque vie est une Etoile,...
« Et chaque étoile même brille d'un éclat particulier »
(Corinthiens. chapitre 75 verset 47b)

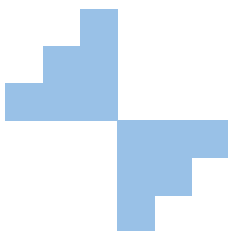
PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L'Association Résonance conduit une mission d'utilité sociale et d'intérêt général. Elle agit par convention avec les services publics : Agence Régionale de Santé, Conseil Départemental du Haut-Rhin....

Actrice des politiques sociales et de l'action sociale territoriale, elle participe à la régulation sociale et à la solidarité au sein du département du Haut-Rhin.

Pour l'Association, chaque personne accompagnée, enfant, adolescent ou adulte, est avant tout une personne à part entière, unique et singulière, inscrite dans un parcours de vie, dont l'écoute et la parole contribuent à optimiser la coordination des interventions, en prenant en compte les ressources de son entourage.

Les différents pôles et services sont décrits et mis à jour sur le site de l'Association www.resonance.alsace.



MOT DE BIENVENUE DE LA DIRECTRICE

Votre enfant vient d'être accueilli à la Maison d'Accueil de Jour Petite Enfance du Pôle Petite Enfance de notre association.

Avant toute chose, nous vous souhaitons, à lui et à vous-même, la « Bienvenue ».

Quelles que soient les raisons qui ont conduit son arrivée, sachez que nous allons accompagner votre enfant en recherchant ce qu'il y a de mieux pour lui. Et pour cela, nous avons besoin de vous car vous êtes les parents !

Tout au long de son séjour parmi nous, ensemble, parents et professionnels, nous allons rechercher le projet qui correspond à votre enfant pour l'aider à grandir de façon harmonieuse.

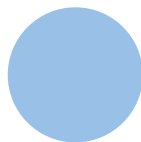
En qualité de parents, nous sollicitons votre autorisation pour les soins, la prise de photos, les sorties... Ensemble, nous allons construire le projet personnalisé qui répond au plus près des besoins de votre enfant, prenant en compte vos attentes dans la mesure des possibilités. Des temps d'échanges et d'activités vous seront proposés pour faire lien et avancer ensemble.

L'Association garantit la confidentialité des informations concernant la situation de votre enfant.

N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits, questions et éventuelles difficultés rencontrées.

Et si vous me sollicitez pour un entretien, je ferai mon possible pour vous recevoir dans les meilleurs délais.

Maryse BREBION
Directrice du Pôle Petite Enfance



PRÉSENTATION DE L'ETABLISSEMENT

La Maison d'Accueil de Jour Petite Enfance est un lieu de vie, un espace d'éveil, de socialisation et de préparation à l'autonomie.

C'est aussi un lieu d'accompagnement, d'échange, de partage et d'expérience avec les parents dans le but de maintenir ou consolider le lien famille-enfant.

La structure assure, en journée, un hébergement collectif et régulier d'enfants de moins de 6 ans.

Ses capacités d'accueil s'élèvent à 27 places.

Les familles sont orientées par les puéricultrices des Espaces Solidarité pour accompagner les premiers liens et soutenir les parents dans le repérage des besoins et des rythmes de leur enfant.

Chaque accueil est personnalisé. L'enfant est accueilli avec sa famille, sa fratrie, son origine, son histoire, ses convictions, ses fragilités... Les réponses apportées sont adaptées à chacun.

L'ouverture de la structure

L'établissement est ouvert en semaine hors week end. Il ferme ses portes une semaine lors des vacances scolaires et 3 semaines sur la période estivale.

Les horaires d'accueil au sein de la structure sont les suivants

9h/15h30. Si vous bénéficiez du transport pour votre enfant, il sera cherché à proximité de votre domicile à partir de 8h.

Les lieux de vie

L'établissement comprend deux lieux de vie pensés et aménagés de façon à assurer le bien-être et la sécurité des enfants.

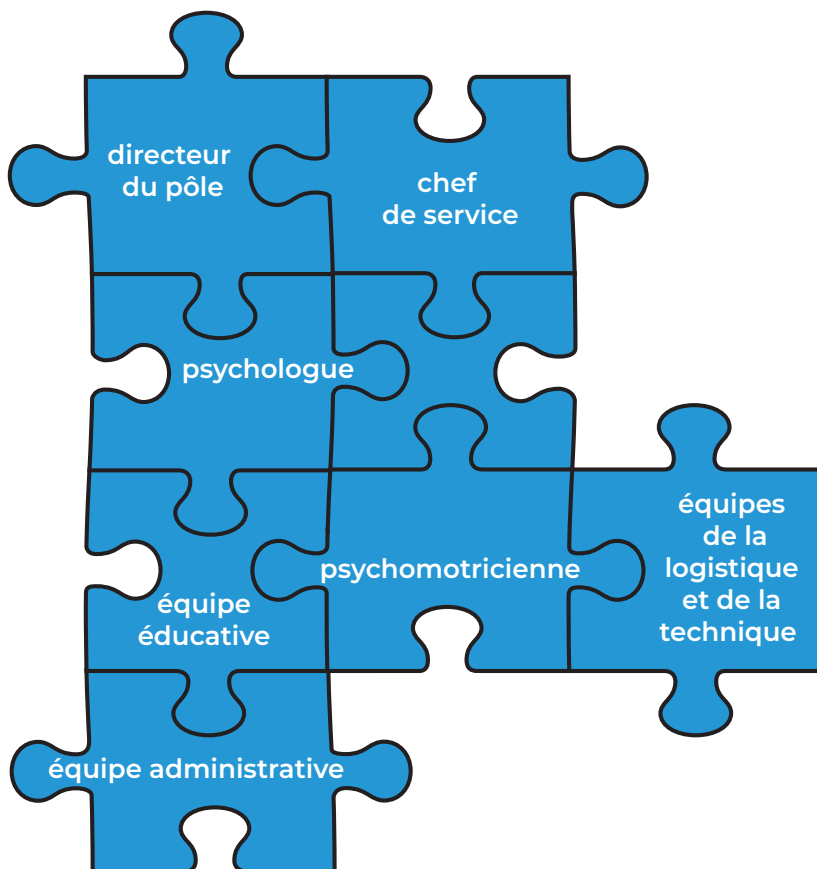
Le groupe Pouss'Pousse accueille 12 enfants âgés de quelques mois à 2 ans. Le groupe 1.2.3 Soleil accueille 15 enfants à partir de 2 ans.

A l'extérieur, un grand parc avec terrain de jeux accueille les enfants au grand air.



NOTRE ÉQUIPE

Une équipe pour accompagner
votre enfant et vous accueillir



L'ACCOMPAGNEMENT

Du côté de l'enfant....

L'équipe est composée de professionnels de la petite enfance. accompagnés et soutenus par une chef de Service. une psychologue et une psychomotricienne.

L'accompagnement de chaque enfant est individualisé en fonction des besoins repérés et du projet personnalisé élaboré pour l'enfant. Ainsi. nous proposons des ateliers et temps du quotidien ciblés sur ses besoins et un éventuel suivi par la psychologue ou la psychomotricienne peut être proposé. En réponse à la loi 2002.2. un Projet Personnalisé (PP) est mis en place.

Ce projet détermine les grands axes de l'accompagnement et de l'orientation adaptée à l'enfant. Il prévoit la participation des parents ou titulaires de l'autorité parentale dans une volonté de cohérence, de continuité et de coordination.

Du côté des parents....

L'accompagnement et le soutien à la parentalité s'articulent autour d'actions collectives, café des parents, ateliers parents, ateliers parent/enfant. rencontres individuelles...

Autant de liens et d'occasions de nous rencontrer que nous souhaitons instaurer entre l'établissement et la famille.

Un calendrier et des invitations vous sont régulièrement transmis pour que vous puissiez en prendre connaissance.

Partenariats

Parce que nous ne sommes pas seuls à vous accompagner, vous et votre enfant, nous travaillons en collaboration avec votre puéricultrice de PMI, votre assistante sociale. D'autres services peuvent être approchés en réponse aux besoins repérés comme le CAMSP, la PIJ.

Cela se fait en transparence avec vous. Vous êtes informés en premier lieu car vous êtes nos premiers partenaires.

Soyez assuré que toute transmission se fait sous couvert du secret partagé, c'est à dire que seuls les éléments indispensables et permettant d'apporter un éclairage utile sont transmis.

LES QUESTIONS PRATIQUES

Absence

Votre enfant est absent, Il vous est demandé de nous joindre pour toute absence de votre enfant en appelant au :

03 89 27 04 07

Transport

La Maison d'Accueil Pain d'Epices propose un service de transport pour les familles qui en font la demande, et dans la mesure de nos possibilités. Matin et soir, deux véhicules de l'établissement assurent des trajets domicile/établissement. selon des horaires définis en amont. La conduite est assurée par un chauffeur, la professionnelle de l'équipe accueille l'enfant devant le domicile, et prend le temps d'échanger avec les parents (déroulement de la nuit. heure du dernier biberon pour les bébés, information particulière...).

Chaque véhicule est équipé de six sièges adaptés pour des enfants jusqu'à 6 ans.

Régime particulier

Votre enfant peut disposer d'un régime particulier à votre demande. N'hésitez pas à en faire part à la chef de service lors de son admission. Elle vous expliquera ce qu'il est possible de mettre en place. N'oubliez pas de nous informer de toute allergie ou intolérance à prendre en compte.

Les bijoux

Il est préférable que votre enfant ne porte pas de bijoux lors de son accueil : boucles d'oreilles, bracelet ou autre. Si vous souhaitez cependant lui les laisser, l'établissement ne pourra être considéré responsable en cas de perte. Merci de votre compréhension.

Administration des médicaments

Si votre enfant nécessite l'administration de médicaments en journée, une photocopie de la prescription médicale est indispensable. Sans cela, nous ne pourrions assurer le traitement de votre enfant.

Couches et vêtements de rechange

Il vous est demandé de fournir les couches et vêtements de rechange nécessaires aux besoins de votre enfant. Nous vous remercions d'y être vigilant.

LES QUESTIONS PRATIQUES

Facture mensuelle

Le prix de journée à la Maison d'Accueil Pain d'Epices est en partie subventionné par la CeA. La contribution de chaque famille est définie au début de l'accueil. Une facture est établie tous les mois et remise par l'équipe à chaque famille. Deux possibilités s'offrent à vous pour régler cette facture :

- ♦ vous remettez l'argent à une professionnelle de l'équipe qui transmettra au service comptabilité. Dans ce cas, la professionnelle à qui vous confiez l'argent vous donnera un coupon qui permettra de garder une trace de cet échange.
- ♦ vous pouvez payer directement au service comptabilité situé à l'accueil de l'association

Dans tous les cas, une attestation vous sera retournée dès lors que le paiement sera enregistré.

PERSONNE QUALIFIÉE

La Personne Qualifiée a pour missions d'aider à faire valoir les droits de l'usager ou de son représentant légal dans leurs rapports avec l'institution, de prodiguer des conseils aux usagers et de les orienter dans leurs démarches.

Selon le Code de l'Action Sociale et des Families:« Toute personne prise en charge par un établissement ou un service social ou médico-social ou son représentant légal peut faire appel, en vue de l'aider à faire valoir ses droits, à une Personne Qualifiée qu'elle choisit sur une liste établie conjointement par le représentant de l'Etat dans le département, le directeur général de l'Agence Régionale de Santé et le président du Conseil Général. La Personne Qualifiée rend compte de ses interventions aux autorités chargées du contrôle des établissements et service concernés, à l'intéressé ou à son représentant légal dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat.»

Il existe ainsi une personne qualifiée pour représenter les adultes et les enfants handicapés et une personne qualifiée pour représenter les enfants et les personnes en situation d'exclusion sociale.

Vous trouverez ci-dessous le lien permettant d'avoir accès à la liste à jour des personnes nommées :

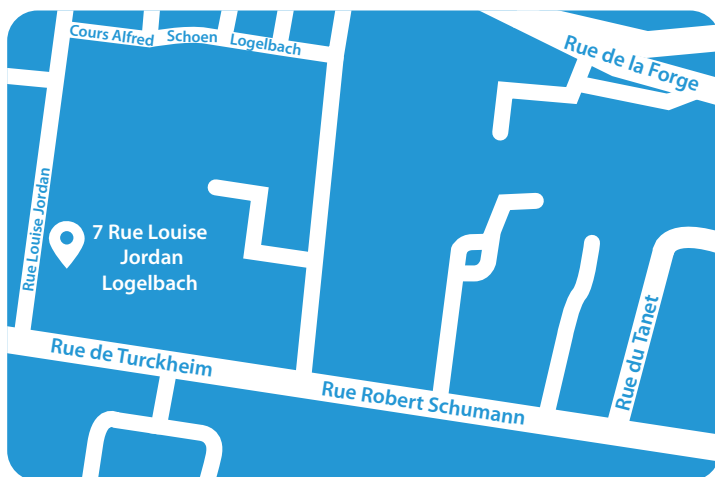
[liste des personnes qualifiées.pdf-haut-rhin.fr](http://liste.des.personnes.qualifiées.pdf-haut-rhin.fr)

POUR NOUS CONTACTER

Pour nous joindre : **03 89 27 04 01**
demander le Pôle Petite Enfance

POUR ARRIVER JUSQU'A NOUS

Adresse : association Résonance
7 rue Louise Jordan - 68124 LOGELBACH



LIGNES DE BUS

LIGNES 2, 5 et 6 : Arrêt HERTZOG ou SUPERMARCHÉ LECLERC

LIGNES 1 et 3 : Arrêt PATINOIRE ou SCHUMAN

LIGNES SNCF

Depuis la Gare de COLMAR :

Ligne MUNSTER-METZERAL Arrêt Gare de LOGELBACH

